



De : Vincent Delorme
A : Nadine Mudry
Cc: -
Date : 24 février 2023
Objet : **Complémentarité et articulation nécessaire entre les EdS et le RTE**

Chère Nadine,

En perspective de la séance du mardi 28 février 2023 avec l'OCE et particulièrement avec le service d'aide au retour à l'emploi (SARE) concernant les emplois de solidarité (EdS) et le projet de revenu de transition écologique (RTE) en lien avec l'aide sociale, tu trouveras ci-dessous les principaux éléments démontrant des similitudes, mais surtout une complémentarité qui nécessiterait une articulation entre les EdS et les projets de RTE envisagés.

Les éléments évoqués dans cette note ont été élaborés en collaboration avec Christophe Dunant, Sophie Swaton et Sabina Cervoni, membres du groupe de travail « GT.RTE.Genève ».

Emplois de solidarité : rappel des ambitions et de leur évolution

En 2007, l'intention de créer ce type d'emplois était de maintenir en activité professionnelle des personnes en fin de droit de chômage, pour leur éviter le passage à l'aide sociale et l'exclusion progressive du marché de l'emploi.

Le public cible était des personnes sans qualification plutôt âgées.

Après la mise en œuvre initiale, le besoin a été confirmé pour les personnes plutôt âgées et sans qualification, mais les candidats se sont avérés plus jeunes que prévus au départ.

Le dispositif manquait d'incitation au retour sur le marché de l'emploi pour les jeunes. Des salaires en dessous des barèmes prévus par les CCT ont été remis en question par le SECO et les syndicats.

Après plusieurs ajustements de la loi, les salaires sont depuis 2020 alignés sur les CCT/usages et les EdS sont limités à une durée de trois ans pour les personnes de moins de 55 ans. Ces dernières ont en outre une obligation de formation durant cette période.

Le projet RTE à Genève : un projet en construction

L'intention est de créer un nouveau dispositif visant à soutenir le développement d'activités économiques orientées vers l'écologie et le lien social, contribuant ainsi à la transition. Un revenu est versé en contrepartie aux personnes engagées dans le cadre d'une coopérative ou autre. Le RTE contribuera ainsi à créer de l'emploi, à former à l'entrepreneuriat et soutiendra l'émergence de nouveaux métiers nécessaires pour la transition écologique et sociale.

Le public cible est constitué de toutes les personnes vivant à Genève avec un projet entrepreneurial dans le domaine de l'écologie et de la cohésion sociale, nécessitant une aide initiale.

Ces personnes seront en reconversion et peut-être encore en emploi, à l'aide sociale ou au chômage. Elles intégreront des entités locales (coopératives a priori) qui leur fourniront les aides nécessaires.

Le processus consiste en la mise en mouvement d'un groupe d'acteurs publics et privés concernés par les question d'emploi, de cohésion sociale et de transition, pour co-concevoir le dispositif et le promouvoir. Un agenda a été défini sur plusieurs années le temps de mettre en place des projets pilotes et de faire évoluer les bases légales.

Actualités concernant les travaux pour le RTE

Le GT.RTE.Genève, auquel nous participons, vient d'engager Madame Léa Winter entant que chargée de projet pour réaliser l'étude de faisabilité d'un RTE à Genève. Elle démarrera son activité début avril 2023 avec un taux d'activité de 60% au sein de la fondation Zoein. Il est attendu qu'elle remette une étude de faisabilité d'ici début 2024.

Dans le cadre de la recherche de fonds pour réaliser l'étude de faisabilité d'un RTE à Genève, l'Hospice général a attribué 40'000 francs et le DCS 45'000 francs : ce montant a permis de débiter le processus de recrutement pour l'étude de faisabilité. La réponse de l'OCE est attendue à fin mars 2023 : un montant de 45'000 francs leur a en effet été demandé en automne 2022 et l'OCE a annoncé souhaiter prendre du temps pour y réfléchir, par la voix de leur Conseillère d'Etat.

Pour rappel, l'OCE qui participait aux travaux au sein du GT.RT.Genève (SMPE puis SARE) s'y est retiré en fin d'été 2022.

D'autre part, la coopérative meyrinoise de transition écologique (COMETE) a récemment été créée officiellement. Il s'agit de la première Coopérative de transition écologique de Suisse (CTE). Des entreprises meyrinoise siègent au sein de son Conseil de fondation. Par ailleurs, Jean-Luc Fornallaz y représente l'Hospice général et Christophe Dunant, APRES Genève : le réseau de l'économie sociale et solidaire. Sur le canton de Vaud la création d'une telle coopérative est en projet afin d'expérimenter également la délivrance d'un RTE sur terre vaudoise.

Complémentarités et articulations nécessaires entre EdS et RTE, pour les enjeux de la transition écologique et sociale

<p>Points forts des EdS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Large expérience accumulée, dispositif rôdé, processus de suivi des personnes structuré et fonctionnel. - Possibilité de suivre une formation longue (3 ans). - 750 places de travail environ, dans un réseau de partenaires. 	<p>Limites des EdS pour la transition</p> <ul style="list-style-type: none"> - Places de travail limitées aux organisations sans but lucratif (activités parfois éloignées du premier marché de l'emploi). - Pas de ressources prévues pour soutenir les projets créateurs d'emplois. - Pas de possibilité pour l'OCE de jouer le rôle d'employeur dans la phase de lancement des projets entrepreneuriaux.
<p>Points forts du RTE (tel qu'imaginé à ce jour)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des aides à l'emploi ciblées sur les priorités écologiques et sociales cantonales et fédérales. - L'opportunité de développer des projets innovants avec un modèle économique. - Un soutien à l'entrepreneuriat et un cadre coopératif innovant (ce que ne peut pas faire l'État). - Un projet co-construit et co-piloté avec les parties prenantes concernées. 	<p>Limites du RTE (tel qu'imaginé à ce jour)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de disposition pour maintenir en emploi des personnes plutôt âgées sans perspectives de réinsertion sur le marché principal de l'emploi, ou n'ayant pas de potentiel ni d'intérêt pour les métiers liées à la transition écologique et sociale.

Le projet de RTE s'inscrit dans une nouvelle réalité : une transition écologique contributive de la cohésion sociale et de l'emploi. Cette réalité n'efface aucunement les besoins sociaux auxquels les EdS répondent : accéder à une formation longue (pour les jeunes) et pouvoir garder une activité professionnelle jusqu'à la retraite (pour les demandeurs d'emploi âgés).

Le RTE ne sera dès lors pas une concurrence avec les EdS, mais un complément innovant. Le RTE bénéficiera de la riche expérience accumulée à Genève depuis 2007 par le dispositif EdS.

En offrant la possibilité de créer son propre emploi, dans une structure collective de soutien au démarrage, le RTE complètera les emplois salariés en EdS existants et sera une potentielle piste d'évolution pour les salariés en EdS souhaitant développer une activité économique dans le champ de la transition.

Des dispositifs complémentaires selon le type de profils

Le dispositif RTE répondra mieux aux besoins des personnes souhaitant créer leur propre activité professionnelle liée à la transition écologique et sociale, au sein d'un collectif encré sur un territoire défini (entrepreneuriat, collectivité et transition).

Le dispositif EdS répondra mieux aux besoins des personnes souhaitant se faire proposer un emploi afin de prendre le temps de se former et de créer un projet pour rebondir, sans forcément viser la transition écologique et sociale.

Le passage d'un dispositif à l'autre sera envisageable dans les deux sens, selon l'évolution du projet de la personne : nous pouvons imaginer par exemple qu'une coopérative de transition écologique mette à disposition des postes EdS, ou oriente des personnes vers les EdS lorsque ce dispositif convient mieux au profil de la personne. D'autre part, un parcours EdS pourrait déboucher pour certaines personnes sur un projet d'activité liée à une coopérative délivrant un RTE.

Opportunité de nouvelles sources de financement

Le financement du RTE mobilisera différentes sources de financements publics mais aussi privés, qui seront complémentaire aux financements exclusivement cantonaux des EdS.

L'articulation entre les EdS et le RTE est à créer

Il s'agit dès lors de consolider les liens de complémentarité et de travailler dorénavant à l'articulation entre les EdS et le RTE. Pour cela, un retour rapide d'un délégué de l'OCE au sein du groupe de travail GT.RTE.Genève, ou tout au moins le redémarrage d'une collaboration accrue dont la forme serait à définir, nous semblerait favorable.

Vincent Delorme